

Brocante du 15 août 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner accompagné d'une pièce d'identité

et de son règlement (chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Marennes) à l'une des adresses suivantes :

soit par courrier à l'attention de :
M. Patrick STIQUEL, 25 rue des Courlis, 17320 Marennes
soit à déposer à l'Office de Tourisme de Marennes,
1 place Chasseloup-Laubat

Renseignements auprès de Patrick Stiquel, en charge des inscriptions, au 06 67 46 98 36 ou par mail : pstiquel@sfr.fr

INSCRIPTION AVANT LE 12 AOÛT 2025

4€ le mètre linéaire, chèque libellé à l'ordre du Comité des Fêtes de Marennes

Nous demandons aux particpants, dans l'intérêt de tous, de déballer une « marchandise ancienne ». Merci d'avance

Adresse mail Tél Adresse	:
	PROFESSIONNEL
	N° RC :
	PARTICULIER
	N° carte d'identité:
d'application du 0 « Les particuliers déballage en vue d	DECLARATION SUR L'HONNEUR i du 5 août 2008 n°2008-776 modifiant l'article L310-2 du Code du Commerce (décret 7 janvier 2009). non-inscrits au Registre du Commerce et des Sociétés sont autorisés à participer aux ventes au le vendre exclusivement des objets personnels et usagés deux fois par an au plus ». onneur ne pas avoir participé à plus d'une vente au déballage et vendre que des objets personnels
RESERVE UN	EMPLACEMENT DE METRES LINEAIRES SOITEuros (correspondant au minimum à la longueur du véhicule)
Fait à	le
	Signature (cachet)